

# Lutte contre l'alcoolisme. Le Baclofène bientôt reconnu

Santé mardi 04 juin 2013 – Philippe LEMOINE.



Ayant fait preuve de son efficacité depuis un moment, le Baclofène va enfin être autorisé dans la lutte contre l'alcoolisme.

Photo: Philippe Renault/Ouest-France

***Ce décontracturant musculaire s'avère efficace dans le sevrage des maladies alcooliques. L'Agence de santé a annoncé, hier, qu'elle pourrait lui accorder, cet été, une autorisation temporaire et encadrée.***

Au congrès sur le Baclofène, à l'hôpital Cochin à Paris, des médecins et des patients ont applaudi, hier, Dominique Maraninchi. Le patron de l'Agence de sûreté du médicament (ANSM) venait d'annoncer la mise en place d'une recommandation temporaire d'utilisation (RTU). Encore à l'instruction, elle pourrait intervenir cet été et serait valable trois ans. « **C'est une avancée importante** », se réjouit le professeur Philippe Jaury. Il dirige « **Bacloville** », l'une des deux études majeures sur ce médicament prescrit, depuis deux ans, à 320 alcooliques. « **Environ 50 % d'entre eux sont arrivés à l'abstinence. C'est inespéré !** »

3 € la boîte

À l'origine de cette étonnante découverte : le cardiologue Olivier Ameisen. Dans son livre, Le dernier verre (Denoël, 2008), il raconte comment, en ingérant de fortes doses de Baclofène, il s'est guéri de son addiction. « **Je suis devenu indifférent à l'alcool** », confiait-il hier, une bouteille d'eau à la main.

Commercialisé par Sanofi et Novartis, le Baclofène est utilisé, depuis quarante ans, comme relaxant musculaire. Depuis la parution du livre d'Ameisen, des généralistes ont commencé à le prescrire à de gros buveurs. Aujourd'hui, plus de 100 000 personnes en bénéficient alors que le médicament ne possède pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour le sevrage alcoolique. Face à la souffrance de leurs patients, ces médecins ont pris le risque de détourner le Baclofène de son usage premier. **« Ils ont obtenu des résultats, se réjouit le professeur Jacques-Louis Binet de l'Académie de médecine. C'est leur victoire. »**

Cet été, le Baclofène devrait être prescrit et remboursé dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme. **« Mais nous demandons des études supplémentaires, notamment sur les effets indésirables, avant de prononcer une nouvelle AMM »**, prévient le professeur Maraninchi. Le Baclofène peut provoquer des somnolences, vertiges et confusions. Et il ne convient pas à tous les types de malades.

À 3 € la boîte, il fait l'effet d'une petite bombe dans le monde de la lutte contre l'alcoolisme. Des laboratoires concurrents, qui ont lourdement investi dans la recherche, verront d'un mauvais oeil cette ancienne et peu coûteuse molécule envahir le marché. **« Si elle est utilisée correctement, estime le psychiatre Renaud de Beaurepaire, l'hospitalisation et les grosses structures d'accueil ne seront plus nécessaires. »**

Dans la communauté médicale, d'autres voix s'élèvent et doutent de ce **« remède miracle »**. Elles craignent aussi que soit négligé l'accompagnement psychologique des malades.

Lors du colloque, la professeure Catherine Hill a rappelé qu'en France, on boit trop, et que l'alcool était à l'origine de 49 000 morts par an. Mais, après les débats, un pot était organisé et c'est bien du vin qui a coulé dans les gobelets.

[http://www.ouest-france.fr/actu/societe\\_detail\\_-Lutte-contre-l-alcoolisme.-Le-Baclofene-bientot-reconnu\\_3636-2198957\\_actu.Htm](http://www.ouest-france.fr/actu/societe_detail_-Lutte-contre-l-alcoolisme.-Le-Baclofene-bientot-reconnu_3636-2198957_actu.Htm)